



---

Boîte Postale: 3243, Addis Abéba, ETHIOPIE Tél.: (251-1) 513 822

Fax: (251-1) 519 321

Email: [oua-ews@telecom.net.et](mailto:oua-ews@telecom.net.et)

---

Rapport de l'atelier technique sur la mise en place d'un  
fichier d'experts pour la composante civile de la Force  
africaine en attente

1-3 juillet 2009

Dar es Salaam, Tanzanie

Organisé par la  
Division des opérations de soutien de la paix (DOSP)  
de l'Union africaine  
avec le soutien du Centre africain pour la résolution  
constructive des conflits (ACCORD)

Auteurs du rapport : Zinurine Alghali, Lamii Kromah,  
Cedric de Coning et Charles Debrah

## Acronymes

ACCORD	Centre africain pour la résolution constructive des conflits ( <i>African Centre for the Constructive Resolution of Disputes</i> )
AFDEM	Registre africain de civils en attente pour des missions humanitaires et de soutien de la paix ( <i>African Civilian Standby Roster for Humanitarian and Peace Support Missions</i> )
AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie ( <i>African Mission in Somalia</i> )
APSTA	Association africaine des formateurs au soutien de la paix ( <i>African Peace Support Trainers Association</i> )
CCCPA	Centre régional du Caire pour la formation à la résolution des conflits et au maintien de la paix en Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
CER	Communautés économiques régionales
CUA	Commission de l'Union africaine
DGC	Division de gestion des conflits
DOSP	Division des opérations de soutien de la paix
EASBRICOM	Mécanisme de coordination de la brigade en attente de l'Afrique de l'Est ( <i>East African Standby Brigade Coordination Mechanism</i> )
EMP	Ecole de maintien de la paix
FAA	Force africaine en attente
HPC	Centre Hiroshima pour la consolidation de la paix ( <i>Hiroshima Peacebuilders Centre</i> )
IPCS	Institut d'études de la paix et des conflits ( <i>Institute of Peace and Conflict Studies</i> )
ISS	Institut d'études de sécurité ( <i>Institute for Security Studies</i> )
KAIPTC	Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix ( <i>Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre</i> )
LECIA	Centre de relations internationales de Legon ( <i>Legon Centre for International Affairs</i> )

MIAB	Mission de l'Union africaine au Burundi
MIAS	Mission de l'Union africaine au Soudan
MINUAD	Mission des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour
MR	Mécanismes régionaux
NARC	Capacité régionale de l'Afrique du Nord ( <i>North African Regional Capability</i> )
NRC	Norwegian Refugee Council
NUPI	Institut norvégien des relations internationales
ONU	Organisation des Nations unies
OSP	Opérations de soutien de la paix
PLANELM	Unité de planification ( <i>Planning Element</i> )
RDPC	Reconstruction et développement post conflit
RedR	Registre d'ingénieurs pour la réponse aux catastrophes ( <i>Register of Engineers for Disaster Relief</i> )
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe ( <i>Southern Africa Development Community</i> )
SADC-RPTC	Centre d'entraînement aux opérations de maintien de la paix de la SADC ( <i>SADC Regional Peacekeeping Training Centre</i> )
STR	Recrutement, Formation, Fichier d'experts ( <i>Staffing, Training and Rostering</i> )
TfP	Formation à la paix ( <i>Training for Peace</i> )
UA	Union africaine

## Table des matières

1. Synthèse décisionnelle	4
2. Contexte	6
3. Introduction	6
4. Allocution d'ouverture	7
5. Objectifs de l'atelier	8
6. Etat actuel de la composante civile	8
7. Concept du fichier d'experts	8
8. Principes	10
9. Gestion de projet	12
10. Mise en oeuvre	13
11. Portée et spécifications	14
12. Conclusion	15
13. ANNEXE 1 : Programme de l'atelier	17
14. ANNEXE 2 : Liste des participants	20

## 1. Synthèse décisionnelle

L'atelier technique sur la mise en place d'un fichier d'experts pour la composante civile de la FAA s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2009 à Dar es Salaam, Tanzanie. L'atelier a été organisé par l'Union africaine (UA) avec le soutien du Centre africain pour la résolution constructive des conflits (ACCORD) et il a été financé par le gouvernement de Norvège dans le cadre du Programme de formation à la paix en Afrique (TfP).

Le but de l'atelier était de formuler des recommandations claires pour l'UA et les Communautés économiques régionales (CER) ainsi que les Mécanismes régionaux (MR) quant au modèle de fichier d'experts qui convient le mieux pour les besoins de la FAA. Parmi les participants à l'atelier, il y avait des représentants des différents départements de la Commission de l'UA (CUA) et des CER/MR, des membres de l'Association africaine des formateurs au soutien de la paix (APSTA) – qui inclut plusieurs centres d'excellence et des prestataires de formation civile - ainsi que des institutions régionales et internationales spécialisées dans la formation civile et/ou la mise en place et la maintenance de banques de personnels.

L'atelier a recommandé la création d'un fichier mixte FAA et CER/MR d'experts civils. Cependant, compte tenu de l'actuel manque de personnel civil de la FAA au sein de l'unité de planification de la CUA (PLANELM) et de la plupart des CER/MR, l'atelier a recommandé que la mise en oeuvre du fichier d'experts civils en attente de la FAA se déroule en deux phases. Dans un premier temps, la CUA et les CER/MR devraient exploiter le soutien d'un prestataire spécialisé qui pourra les aider à créer le système de fichier d'experts, tout en formant en parallèle le nombre de personnel CUA/CER/MR requis pour gérer et maintenir le système de fichier d'experts. Le personnel formé à la maintenance du fichier d'experts servira ensuite de personnes ressources du système et pourra prendre en charge la gestion du fichier d'experts à la fin de cette phase de renforcement des compétences. Les recommandations suggèrent une phase de renforcement des compétences d'une durée de trois ans. Dans la deuxième phase, la CUA et les CER/MR prendront entièrement en charge la gestion du fichier d'experts des civils en attente. Cette approche à deux phases devrait permettre une mise en oeuvre opérationnelle rapide qui emprunte des experts de banques de personnel déjà établies tout en développant le fichier d'experts au sein de la CUA et des CER/MR, et qui donne

le contrôle et la pleine appropriation du processus et des mécanismes nécessaires pour établir et gérer le fichier d'experts à la CUA et les CER/MR.

Un certain nombre de principes qui doivent guider la création du fichier d'experts civils en attente de la FAA ont été convenus. Ceux-ci incluent l'appropriation du fichier d'experts par la CUA et les CER/MR ; la nécessité d'un fichier d'experts transparent, convivial et flexible, en mesure de répondre aux exigences de la FAA ; un fichier d'experts basé sur le mérite ; et un fichier d'experts qui doit tenir compte des équilibres régionaux et de genre. L'atelier a aussi produit plusieurs recommandations opérationnelles, dont :

- le fichier d'experts doit être maintenu professionnellement, mis à jour et compatible avec d'autres systèmes de fichiers d'experts.
- Le fichier d'experts doit collaborer avec d'autres systèmes internationaux de banque de personnel pour éviter les chevauchements et multiplier les opportunités pour les candidats d'accumuler des expériences en participant à d'autres missions proposées par d'autres organisations.
- Il doit y avoir une collaboration étroite avec le département des ressources humaines de la CUA dans la définition des critères de sélection des candidats au fichier d'experts.
- Le fichier d'experts doit être interactif et dynamique de manière à conserver les candidats en proposant des formations de pré-déploiement et de leadership pour les cadres intermédiaires/supérieurs, ainsi que des formations spécialisées pour garantir des candidats prêts et préparés à un déploiement éventuel.
- Le fichier d'experts doit avoir un minimum de 300 candidats pour chaque CER/MR avec l'objectif d'assurer 60 personnels déployables à n'importe quel moment.

## **2. Contexte**

2.1 Depuis trois ans, la Division des opérations de soutien de la paix de l'UA (DSOP) travaille, avec le soutien d'ACCORD, sur un projet de développement de la composante civile de la FAA dont l'objectif global est le développement de la capacité de l'UA à entreprendre des opérations de soutien de la paix (OSP) multidimensionnelles. Le point de départ a été le Cadre d'orientation de la dimension civile (*Civilian Dimension Policy Framework*) pour la FAA en septembre 2006, suivi du Projet de mise en oeuvre de la

dimension civile (*Civilian Dimension Implementation Plan*) en avril 2007 et du Rapport sur le recrutement, la formation et le fichier d'experts de la dimension civile (*Civilian Dimension Staffing, Training, and Rostering (STR) Report*) en juillet 2008.<sup>1</sup>

2.2 L'atelier technique fait suite au Atelier sur le recrutement, la formation et le fichier d'experts de la composante civile de la FAA (STR) qui s'est déroulé du 10 au 12 juillet 2008 à Kampala, Ouganda. Un des aspects qui demeura en suspens lors de l'atelier STR concernait le fichier d'experts civils pour la FAA. L'UA décida donc d'organiser un atelier réunissant des experts techniques sur ce sujet, avec l'objectif de développer des recommandations claires pour la définition et la mise en oeuvre d'un fichier d'experts civils en attente pour la composante civile de la FAA.

### 3. Introduction

3.1 La DOSP de l'UA convoqua un atelier technique sur les fichiers d'experts à Dar es Salaam du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2009 pour développer des recommandations claires pour la création d'un fichier d'experts civils en attente pour la composante civile de la FAA. L'atelier prenait acte des décisions de la 6<sup>ème</sup> Réunion des chefs d'états-majors de la défense et chefs de la sûreté et sécurité africains ainsi que de la 3<sup>ème</sup> Session ordinaire du comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité qui se déroula à Addis Abéba du 11 au 15 mai 2009. Lors de cette réunion, la Commission de l'UA fut sollicitée pour former une équipe CUA/CER/MR afin de créer un fichier d'experts de la FAA sur la base des discussions de l'atelier (STR) de la FAA de l'UA qui se déroula à Kampala du 10 au 12 juillet 2008<sup>2</sup>.

3.2 Des représentants de la CUA, des CER/MR, de l'APSTA – qui inclut plusieurs centres d'excellence et de prestataires de formations civiles – ainsi que des institutions régionales et internationales spécialisées dans la formation et/ou la maintenance de banques de personnels participèrent à l'atelier. La liste des participants est jointe en Annexe 1.

---

<sup>1</sup> Ces rapports sont disponibles sur le site internet de l'UA et de la DOSP de l'UA.

<sup>2</sup> voir point (i) 3 de la Déclaration de la la 6<sup>ème</sup> Réunion des chefs d'états-majors de la défense et chefs de la sûreté et sécurité africains et de la 3<sup>ème</sup> Session ordinaire du comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité, qui se déroula à Addis Abéba du 11 au 15 mai 2009. La Déclaration est disponible sur le site internet de l'UA ou bien en Annexe 3 de Kasumba Yvonne, de Coning Cedric et Onigbinde Dorcas, (2009). **The staffing, training and rostering of the civilian dimension of the African Standby Force**. Rapport de l'Union africaine – Atelier sur les dotations, la formation et les fichiers d'experts de la Force africaine en attente, 10-12 juillet 2008, Kampala, Ouganda. ACCORD, Durban.

#### **4. Allocution d'ouverture**

Dans son allocution d'ouverture, Col. Charles Debrah, chargé de formation à la FAA, a donné une vue d'ensemble du projet sur la composante civile. Il a décrit les progrès à ce jour ainsi que les objectifs qui doivent encore être réalisés pour que l'UA atteigne une pleine capacité d'OSP multidimensionnelle. Il a confirmé que l'UA était dans un processus visant à mettre en oeuvre le Cadre d'orientation civile (*Civilian Policy Framework*) et qu'il y avait eu des progrès quant aux dotations, formation et recrutement de civils pour la FAA. Il a exprimé sa reconnaissance aux nombreux participants qui étaient présents à l'atelier qui ont joué un rôle dans ce processus. Il a souligné le rôle important que le fichier d'experts civils en attente de la FAA jouera dans l'amélioration de la capacité de la FAA à répondre aux besoins de déploiement rapide d'une OSP.

#### **5. Objectifs de l'atelier**

En traçant les grandes lignes de l'atelier, Cedric de Coning, chargé de recherche principal auprès d'ACCORD, a indiqué que les objectifs de l'atelier technique sur le fichier d'experts étaient doubles : premièrement, améliorer la compréhension de l'utilité d'un fichier d'experts pour la composante civile de la FAA ; et deuxièmement, développer des recommandations claires quant à la définition et la mise en oeuvre d'un fichier d'experts civils en attente pour la composante civile de la FAA. De Coning a informé les participants à l'atelier des avancées sur le développement de la dimension civile de la FAA et souligné le rôle que le fichier d'experts civils en attente remplirait dans le contexte global de recrutement, dotation de personnel et système de formation.

#### **6. Etat actuel de la composante civile**

L'atelier a évalué l'état actuel de la dimension civile de la FAA, ainsi que le type d'OSP qu'il est probable que l'UA entreprenne à moyen ou long terme. Les retours d'expériences d'OSP de l'UA de la Mission de l'Union africaine au Burundi (MIAB), la Mission de l'Union africaine au Soudan (MIAS) et l'actuelle Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) ont guidé l'atelier. La composante civile de la FAA a été conçue pour satisfaire les besoins d'opérations de soutien à la paix et à la stabilité sur la base de ces expériences et de projections de besoins futurs. L'atelier a aussi pris en considération le soutien financier limité qui sera probablement disponible internationalement pour des OSP de l'UA et a pris note de la recommandation de



Kampala de 60 postes civils au sein de chaque capacité CER/MR en attente. La conception de la dimension civile de la FAA est ainsi basée sur un modèle de capacité conservateur qui peut être amplifié si la mission exige plus de personnel et si le financement disponible augmente.

## **7. Concept du fichier d'experts**

7.1 L'atelier a comparé les options de fichier d'experts disponibles et étudié les besoins spécifiques de la FAA et les défis actuels que l'UA rencontre pour alimenter en personnel les missions en cours. L'atelier a recommandé qu'un fichier mixte FAA et CER/MR d'experts civils soit créé.

7.2 L'atelier STR de Kampala en juillet 2008 avait recommandé que la DOSP de l'UA et chaque CER/MR aient un élément civil de planification (PLANELM) constitué d'au moins quatre personnes – dont un chef d'unité, un responsable de formation et du fichier d'experts, un responsable de planification et de coordination et un logisticien. Toutefois, l'atelier a noté que ni la DOSP de l'UA ni les CER/MR n'avaient actuellement les civils FAA PLANELM recommandés en poste. La DOSP de l'UA et les CER/MR n'ont donc actuellement pas la capacité nécessaire pour développer, maintenir et gérer un fichier d'experts civils en attente de la FAA. Pour contourner cette limitation, l'atelier a recommandé une approche de mise en oeuvre phasée qui prend en compte le fait que le développement du fichier d'experts doit aller de pair avec le développement de la capacité civile pour gérer le fichier d'experts au sein de la CUA et des CER/MR.

7.3 L'atelier a recommandé deux phases. Dans la première phase, la CUA et les CER/MR devraient exploiter le soutien d'un prestataire de services spécialisé qui pourrait les aider à créer le système de fichier d'experts, tout en formant le nombre de personnel CUA/CER/MR nécessaire pour la gestion et la maintenance d'un système de fichier d'experts. Le personnel ainsi formé servirait ensuite de personnes ressources pour le système de fichier d'experts et serait à même de prendre le contrôle de la gestion du fichier d'experts à la fin de cette phase de renforcement des compétences. Les recommandations prévoient une phase de renforcement des compétences d'une durée de trois ans. Dans la deuxième phase, la CUA et les CER/MR prendront en charge la gestion du fichier d'experts civils en attente. Cette approche à deux phases devrait permettre une mise en oeuvre opérationnelle rapide qui emprunte des experts de

banques de personnels établies tout en permettant le développement de la capacité au sein de la CUA et des CER, ainsi que le contrôle et la pleine appropriation par la CUA et les CER du processus et des mécanismes nécessaires pour créer et gérer le fichier d'experts.

Proposition de mise en oeuvre phasée du projet de renforcement des compétences

Phases	Activité	Durée	Renforcement des compétences	Résultat
<b>Phase 1a</b>	Conception du fichier d'experts	6 mois	Conseil technique	Concept détaillé du fichier d'experts et calendrier de mise en oeuvre
<b>Phase 1b</b>	Création du fichier d'experts et évaluation à mi-parcours	12 mois	Assistance technique, formation, mentoring	Fichier d'experts de la FAA établi avec une capacité opérationnelle initiale
<b>Phase 2</b>	Maintenance et évaluation du fichier d'experts	18 mois	Transfert des responsabilités au personnel CUA/CER/MR formé à la fin de la période du projet	Fichier d'experts de la FAA établi, testé, avec une pleine capacité opérationnelle

7.4 Les termes de référence du prestataire de services techniques doivent être doubles. D'une part, le fournisseur doit être responsable pour la conception, la création et la maintenance initiale du fichier d'experts, en collaboration étroite avec la CUA et les CER/MR. D'autre part, il doit former et accompagner le personnel CUA/CER/MR nécessaire à la gestion et la maintenance du fichier d'experts à l'avenir. Le personnel ainsi formé à la maintenance du fichier d'experts servira de personnes ressource et devra être en mesure de reprendre la coordination et le fonctionnement du fichier d'experts à la fin de la phase de renforcement des compétences. Le projet devra inclure

une évaluation de mi-parcours dont l'objectif sera de présenter les améliorations et les ajustements du projet, ainsi qu'une évaluation finale pour certifier le produit avant de le transférer aux CUA/CER/MR.

## 8. Principes

Les principes suivants guident la conception, le développement et la maintenance du fichier d'experts :

### 8.1 Cohérence avec le cadre de l'UA

Le fichier d'experts sera développé en accord avec l'acte constitutif de l'UA, le protocole de paix et de sécurité et la politique cadre de la FAA.

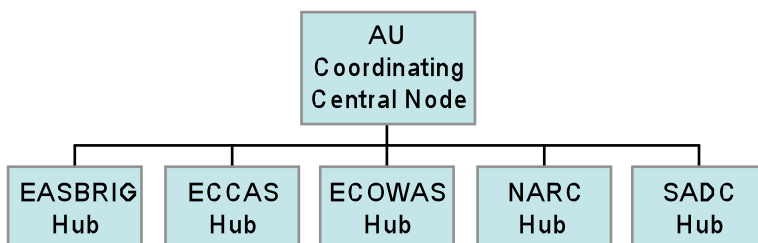
### 8.2 Cohérence avec le cadre de la FAA

Le fichier d'experts sera cohérent avec des initiatives semblables dans les dimensions militaires et de la police et sera attentif au principe d'intégration et d'unité des efforts.

### 8.3 Intégration

Il n'y aura qu'un fichier d'experts civils en attente de la FAA. La CUA et les CER/MR concevront et évalueront ensemble le fichier d'experts et s'assureront qu'il satisfait la condition d'être un seul fichier d'experts cohérent et intégré, avec un point central de coordination (CUA) et cinq plateformes (CER/MR). La CUA (dans le cas d'une opération de paix de l'UA) ou les CER/MR (dans le cas d'une opération de paix régionale) auront chacun le droit de faire usage du fichier d'experts.

FIGURE 1: Un fichier d'experts civils en attente intégré et unique



*Noeud central de coordination de l'UA*

*Plateforme EASBRIG, plateforme CEEAC, plateforme CEDEAO, plateforme NARC, plateforme SADC*

#### **8.4 Rapport entre le fichier d'experts et le déploiement**

Le fichier d'experts intégrera autant que possible les politiques et procédures de ressources humaines existantes des fichiers d'experts des CUA/CER/MR de manière à assurer ainsi le lien le plus proche entre le fichier d'experts et le déploiement de personnel d'opérations de paix civil. Ceci implique que les départements des ressources humaines respectifs des CUA/CER/MR devront être impliqués dans tous les processus de la création, du développement et de la gestion du fichier d'experts.

#### **8.5 Fichier d'experts basé sur le mérite**

Le fichier d'experts sera basé sur le mérite, c'est à dire que toutes les personnes recrutées sur le fichier d'experts - qu'elles aient été détachées ou qu'elles soient sous contrat individuel – seront sélectionnées à partir de plusieurs candidats, selon les politiques des ressources humaines des CUA/CER/MR.

#### **8.6 Transparence**

Le fichier d'experts sera transparent, c'est à dire que les postes disponibles sur le fichier d'experts, les termes de référence, les procédures de recrutement, les critères de sélection, etc., seront disponibles au domaine public pour que la crédibilité du fichier d'experts soit maintenue. Le fichier d'experts préservera toutefois la confidentialité des données individuelles des candidats.

#### **8.7 Représentants**

Le fichier d'experts respectera les politiques des CUA/CER/MR concernant la représentation géographique et de genre à tous les niveaux. Ce principe garantira ainsi que le fichier d'experts sera en mesure de proposer du personnel avec le profil approprié indépendamment de la région dans laquelle une opération de paix UA ou CER/MR peut devoir opérer.

#### **8.8 Professionnalisme.**

Le fichier d'experts sera conçu professionnellement et maintenu en accord avec les bonnes pratiques et les standards internationaux. Le fichier d'experts collaborera avec d'autres fichiers d'experts internationaux pour éviter les chevauchements et partager les ressources ainsi que les connaissances si nécessaire.

#### **8.9 Dynamisme**

Le fichier d'experts sera interactif et dynamique de manière à conserver les candidats en proposant des formations de pré-déploiement et de leadership pour les cadres intermédiaires et supérieurs, ainsi que des formations spécialisées pour garantir des candidats prêts et préparés au déploiement.

## **9. Gestion de projets**

L'atelier technique a aussi recommandé que les aspects de gestion de projets suivants soient pris en considération quand le fichier d'experts civils en attente est créé :

**9.1** L'UA guidera et coordonnera la politique, la conception et l'évaluation globales du fichier d'experts.

**9.2** Les CER/MR respectifs participeront à la politique, la conception et l'évaluation globales du fichier d'experts et établiront et maintiendront les plateformes régionales du fichier d'experts.

**9.3** Les CUA/CER/MR créeront un comité mixte du fichier d'experts civils en attente de la FAA qui sera responsable de la gestion du fichier d'experts. Ce comité aura pour membres les représentants de la CUA et des CER/MR et sera convoqué et présidé par la DOSP de l'UA. Le comité se réunira aussi souvent que nécessaire et sera chargé de la supervision de la mise en oeuvre phasée du projet global ainsi que de l'évaluation de l'évolution.

**9.4** Chaque CER/MR établira un groupe de travail chargé de la gestion des plateformes régionales du fichier d'experts et chaque groupe de travail inclura tous les départements et les unités pertinents pour la composante civile de la FAA, dont plus particulièrement ceux responsables de la gestion des ressources humaines ainsi que les centres d'excellence régionaux qui forment des civils.

**9.5** La CUA doit examiner la relation entre le fichier d'experts des civils en attente de la FAA, la base de données d'experts en reconstruction et développement post-conflit et le fichier d'experts proposé pour des experts en médiation et en soutien à la médiation, de manière à éviter les doublons et les chevauchements.

## **10. Mise en oeuvre**

**10.1** Le fichier d'experts devra être mis en oeuvre aussitôt que raisonnablement possible, tant il est urgemment nécessaire – comme l'ont mis en exergue les difficultés pour trouver du personnel civil pour les opérations de l'UA au Soudan et en Somalie, les préparations pour l'exercice AMANI AFRICA et les différents exercices actuellement en cours. Il est donc recommandé que le comité mixte du fichier d'experts civils en attente de la FAA proposé soit organisé par la CUA aussitôt que possible après que ces recommandations aient été soumises aux entités décisionnaires appropriées au sein des UA/CER/MR.

**10.2** Le comité mixte du fichier d'experts des civils en attente de la FAA sera chargé de la supervision globale du projet de création du fichier d'experts tandis que les groupes de travail seront chargés de la supervision de la création et de la gestion des plateformes régionales. L'élément critique ici est la disponibilité limitée des ressources humaines à la CUA et au sien de chaque CER/MR pour créer et gérer au quotidien leurs plateformes respectives. Les besoins en personnel et en ressources dédiées sont cruciales pour le développement et la maintenance d'un fichier d'experts professionnel.

**10.3** Les participants à l'atelier ont émis l'opinion qu'une proposition de projet bien conçue permettrait de mobiliser des fonds pour le fichier d'experts civils en attente de la FAA et entre autres pour le soutien technique d'un prestataire de services externe. Il a donc été recommandé qu'un consultant externe soit recruté pour préparer la proposition de projet.

## **11. Portée et spécifications**

La portée et les spécifications suivantes ont été recommandées pour le fichier d'experts civils en attente de la FAA :

**11.1** Les CUA/CER/MR seront guidés par les 60 postes de civils de la FAA identifiés en juillet 2008 à l'atelier de Kampala et ceci implique que chaque CER/MR développera une capacité lui permettant d'envoyer jusqu'à 60 civils en mission pour une opération de paix UA/CER/MR à tout moment.

**11.2** Les UA/CER/MR seront aussi guidés par les 15 postes, environ, qui doivent être rapidement déployables et ceux-ci devront être pré-autorisés par les systèmes de

ressources humaines respectifs des UA/CER/MR pour qu'ils puissent être déployés sans délais.

**11.3** Un ratio d'au moins 1 : 5 entre les postes civils de la FAA et le nombre de personnes sur le fichier d'experts est souhaitable, selon le type de poste, pour garantir qu'il y ait des personnes disponibles à tout moment ainsi que pour assurer un éventail d'options géographiques, de langue, de genre etc. dans le fichier d'experts.

**11.4** Tous les candidats du fichier d'experts seront sélectionnés par un processus transparent qui garantira qu'ils sont pré-sélectionnés, auditionnés, passés en revue et prêts à être déployés.

**11.5** Le fichier d'experts sera constitué d'un panachage de détachements basés sur le mérite et de personnel contracté individuellement pour garantir flexibilité et diversité au sein du fichier d'experts.

**11.6** Les candidats seront affectés sur un des 60 postes spécifiques de la FAA mais ils seront aussi enregistrés sous un ensemble de critères généraux de compétences transversales pour que le fichier d'experts puisse répondre à de nouvelles demandes de compétences qui peuvent surgir dans le courant d'une mission.

**11.7** Les candidats du fichier d'experts auront été formés avant la sélection mais leur formation devra être complétée par une formation spécifique de la FAA en collaboration étroite avec les partenaires de formation de la FAA.

**11.8** Le fichier d'experts doit être interactif et dynamique et offrir des formations et autres incitations pour le rendre vivant et attrayant pour des candidats potentiels. Par exemple, le comité pourrait envisager de partager un pourcentage des candidats avec d'autres fichiers d'experts pour assurer un flot de déploiements continu dans des périodes où les besoins de déploiement de l'UA sont réduits. Cela participerait ainsi à tester la préparation opérationnelle du système et rendrait le fichier d'experts attrayant pour les candidats en leur offrant d'autres opportunités de déploiement.

**11.9** Les candidats du fichier d'experts devront être utilisés comme source première pour les formations et exercices liés à la FAA.

**11.10** Le fichier d'experts sera évalué régulièrement et les candidats qui ont été déployés ou bien utilisés lors d'exercices seront évalués afin de s'assurer que le fichier d'experts a été capable de proposer les bons candidats, dans les temps impartis, et qu'ils ont été déployés à temps. Ces validations devront être à l'échelle du système dans le sens où elles évaluent toute la chaîne de valeur dont la formation, la mise en oeuvre du fichier d'experts, le déploiement et la capacité opérationnelle des candidats.

## **12. Conclusions**

12.1 L'atelier a recommandé que les UA/CER/MR établissent, aussitôt que possible, un fichier d'experts civils en attente de la FAA avec l'objectif de permettre le déploiement dans les temps d'un personnel civil pour des opérations de soutien de la paix africaines.

12.2 L'atelier a pris en considération plusieurs principes qui doivent guider la définition, le développement et la maintenance du fichier d'experts civils en attente de la FAA dont, principalement, que le fichier d'experts sera développé en accord avec les politiques cadres existantes de l'UA et de la FAA, qu'il sera transparent et basé sur le mérite, et qu'il sera équilibré géographiquement et dans les genres.

12.3 L'atelier a examiné la conception du fichier d'experts et a recommandé qu'il y ait un seul fichier d'experts cohérent et intégré, avec la CUA comme coordinateur général et chacun des CER/MR responsable de leurs plateformes respectives. Le fichier d'experts doit être développé et géré en étroite collaboration avec les départements des ressources humaines respectifs de la CUA et des CER/MR.

12.4. Compte tenu de l'actuel manque de personnel civil au sein de l'unité de planification de la FAA (PLANELM) de la CUA et de la plupart des CER/RM, l'atelier a recommandé que le fichier d'experts des civils en attente de la FAA soit créé en deux phases. Dans la première phase, la CUA et les CER/MR devraient exploiter le soutien d'un prestataire spécialisé qui pourrait les aider à créer le système de fichier d'experts, tout en formant le nombre de personnel CUA/CER/MR requis pour gérer et maintenir le système de fichier d'experts. Le personnel ainsi formé à la maintenance du fichier d'experts servirait ensuite de personnes ressources pour prendre le contrôle de la gestion du fichier d'experts à la fin de cette phase de renforcement des compétences. Les



recommandations prévoient une phase de renforcement des compétences de trois ans. Dans la deuxième phase, la CUA et les CER/MR prendront en charge la gestion du fichier d'experts civils en attente.

12.5 L'atelier a recommandé qu'un comité mixte CUA/CER/MR du fichier d'experts civils en attente de la FAA soit établi pour développer et superviser le projet conjoint de fichier d'experts civils en attente de la FAA. Une fois le projet approuvé, le comité, en étroite collaboration avec les groupes de travail régionaux, deviendrait responsable de la gestion et de l'évaluation du projet.

## ANNEXE 1: Programme de l'atelier

### Atelier technique sur un fichier d'experts civils en attente de la Force africaine en attente (FAA)

#### Jour J-1: 30 juin 2009

Arrivée des délégués et enregistrement

#### Jour 1: 1<sup>er</sup> juillet 2009

07:30–08:00 Enregistrement

08:00–09:00 Bienvenue et allocution d'ouverture – *Col. Charles Debrah (DOSP UA)*

Présentation du programme et des participants – *M. Cedric de Coning (ACCORD)*

Buts et objectifs de l'atelier – *Col. Charles Debrah (DOSP UA)*

#### **SESSION I: Composante civile de la FAA**

09:00–10:00 Vue d'ensemble de la composante civile de la FAA – état actuel et défis – *Col. Charles Debrah (DOSP UA) et M. Cedric de Coning (ACCORD)*

10:00–10:30 Photographie du groupe; pause thé et café

10:30–11:15 Systèmes de recrutement de civils – *Mme Bongie Ncube (AFDEM)*

11:15–12:00 Déploiements de civils : les défis ; et consolider le lien entre formation et déploiement – résultats de « l'étude du goulot » – *M. Cedric de Coning (ACCORD)*

12:00–13:00 DEJEUNER

#### **SESSION II: Analyse des besoins du fichier d'experts civils de la FAA**

13:00–14:00 La nécessité d'un fichier d'experts civils en attente pour la FAA – *M. Eustace Chiwombe (AFDEM)*

14:00–15:00	Les défis du recrutement de civils pour des missions de l'UA – expériences de la MUAS et de l'AMISOM – <i>Mlle Gaone Masire (Commission de l'UA)</i>
15:00–15:30	Pause thé ou café
15:30–16:30	Discussion de groupe sur les besoins de la FAA en termes de fichier d'experts et de recrutement dont les défis majeurs et les opportunités – <i>discussion guidée</i>
16:30–16:45	Synthèse et conclusions du Jour 1
18:00–20:00	Réception

## JOUR DEUX: 2 juillet 2009

### SESSION III: Fichiers d'experts civils – bonnes pratiques internationales

08:00–10:15	Vue d'ensemble des fichiers d'experts civils – nationaux, régionaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> <li>• AFDEM – <i>Mlle Bongie Ncube</i></li> <li>• RedR – <i>M. Tim Foster</i></li> <li>• NRC – <i>Mme Merethe Nedreboe</i></li> <li>• HPC – <i>Mlle Jean Hyeonjeong</i></li> </ul>
10:15–10:45	Pause thé ou café
10:45–11:30	La base de données de gestion de conflits de l'UA – <i>Mlle Peace Mutuwa (DGC UA)</i>
11:30–12:30	Processus techniques et besoins de financements pour un système de gestion de fichier d'experts efficace – <i>discussion guidée</i>
12:30–13:30	DEJEUNER

### SESSION IV: Recommandations pour un fichier d'experts de la FAA

- 13:30–14:00 Options possibles pour un fichier d'experts de la FAA – *Col. Charles Debrah (DOSP UA) et M. Cedric de Coning (ACCORD)*
- 14:00–16:00 Discussion des recommandations clés en groupes de travail (pause thé ou café incluse)
- 16:00–16:45 Retours des groupes de travail (en plénière) – *tous*
- 16:45–17:00 Synthèse et conclusions du jour 2

### JOUR TROIS: 3 juillet 2009

#### SESSION V: **Recommandations pour un fichier d'experts de la FAA (suite)**

- 08:30–10:30 Analyse et discussion des ébauches de recommandations des groupes de travail – *Col. Charles Debrah (DOSP UA) et M. Cedric de Coning (ACCORD)*
- 10:30–11:00 Pause thé ou café
- 11:00–12:00 Perspectives et conclusions des jours 1–3 – *Col. Charles Debrah (DOSP UA) et M. Cedric de Coning (ACCORD)*
- 12:00–13:00 DEJEUNER
- 13:00 Départs

## ANNEXE 2: Liste des participants

No.	Nom	INSTITUTION	Coordonnées
<b>Personnes ressources</b>			
1.	Mlle Gaone Masire	<i>Directeur des ressources humaines</i> CUA : Division du développement	Tel: +251 11 551 7700 x 315 Mob: +251 19 112 25034 Email: <a href="mailto:masireg@africa-union.org">masireg@africa-union.org</a> <a href="mailto:m.gaone@gmail.com">m.gaone@gmail.com</a>
2.	Mlle Peace Lydia Mutuwa	<i>Spécialiste base de données</i> Union africaine : Division de la gestion des conflits (DGC)	Mob: +251 91 311 7967 Email: <a href="mailto:mutuwap@yahoo.com">mutuwap@yahoo.com</a>
3.	M. Timothy Foster	<i>Membre du Conseil d'administration de RedR</i>	Tel: +41 22 755 5564 Mob: +41 79 712 5243 Email: <a href="mailto:tim@timforster.org">tim@timforster.org</a>
4.	M. Eustace Chiwombe	<i>Chargé de programme principal</i> Registre africain de civils en attente pour des missions humanitaires et de soutien de la paix (AFDEM)	Tel: +263 976 033 Mob: +263 91 281 1259 Email: <a href="mailto:admin@afdem-africa.org">admin@afdem-africa.org</a>
5.	Mlle Bongani Ncube	<i>Responsable de programme</i> AFDEM	Tel: +263 976 033 Mob: +263 9 11 596 064 Email: <a href="mailto:deploy@afdem-africa.org">deploy@afdem-africa.org</a>
6.	Mme Merethe Nedreboe	<i>Chef de projet – ProCap</i> Norwegian Refugee Council (NRC)	Mob: +47 9 963 7808 Email: <a href="mailto:merethe.nedrebo@nrc.no">merethe.nedrebo@nrc.no</a> Website: <a href="http://www.nrc.no">www.nrc.no</a>
<b>UA</b>			
7.	Col. Charles Debrah	<i>Chargé de formation</i> DOSP UA	Mob: +251 91 301 6131 Email: <a href="mailto:cdebrah2002@yahoo.co.uk">cdebrah2002@yahoo.co.uk</a>
8.	Lt Col. (Rtd) Mamadu Mbaye	<i>Spécialiste de la FAA</i> DOSP UA	Mob: +251 91 168 2271 Email: <a href="mailto:Mbaye17@gmail.com">Mbaye17@gmail.com</a>

9.	M. Abraham Kebede	DGC UA	Tel: +251 011 551 3822 ext 607 Mob: +251 91 318 6201 Email: <a href="mailto:calcmx711@yahoo.com">calcmx711@yahoo.com</a>

10.	M. Julian Teddy Mokgatle	<i>Directeur administratif</i> AMISOM	Mob: +254 71 576 6477 Email: <a href="mailto:julianjulipo@yahoo.com">julianjulipo@yahoo.com</a>
<b>CER/MR</b>			
11.	Col. (Rtd) Peter Marwa	<i>Directeur par intérim</i> Mécanisme de coordination de la brigade en attente de l'Afrique de l'Est (EASBRICOM)	Tel: +254 020 884 710 Mob: + 254 072 152 9404 Email: <a href="mailto:hopolitical.easbrico@easbrig.com">hopolitical.easbrico@easbrig.com</a> ; <a href="mailto:petermarwa@hotmail.com">petermarwa@hotmail.com</a>
12.	Mme Amanda Magambo	<i>Planificateur civil</i> EASBRICOM	Tel: +254 7122 292 226 Mob: +256 772 480 348 Email: <a href="mailto:Amanda.magambo@gmail.com">Amanda.magambo@gmail.com</a>
13.	M. Goriath Gumisirza	EASBRICOM	Tel: + 256 782 565 555 Email: <a href="mailto:sirgoliath@hotmail.com">sirgoliath@hotmail.com</a>
14.	M. Lawrence Rapula	Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	Tel: +267 395 2233 Mob: +267 7230 9842 Email: <a href="mailto:lrapula@sadc.int">lrapula@sadc.int</a>
15.	M. Usman Obeche	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : Equipe de réponse aux urgences	Mob: +234 803 324 6746 Email: <a href="mailto:adaobe@yahoo.com">adaobe@yahoo.com</a> <a href="mailto:ousman@ecowas.int">ousman@ecowas.int</a>
16.	Col. Daniel Ladzekpo	Commission de la CEDEAO	Mob: +234 805 689 4741 Email: <a href="mailto:danielladzekpo@yahoo.co.uk">danielladzekpo@yahoo.co.uk</a>
17.	Col. Jacques Didier Lavenir Mvom	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)	Mob: +241 07 26 0338 Email: <a href="mailto:jmvoml@gmail.com">jmvoml@gmail.com</a>

APSTA			
18.	Dr Alaa Abdal Aziz	<i>Coordinateur</i> Centre régional du Caire pour la formation à la résolution des conflits et au maintien de la paix en Afrique (CCCPA)	Tel: +20 22 794 8584 Mob: +20 12 775 7045 Email: <a href="mailto:alaa.abdalaziz@gmail.com">alaa.abdalaziz@gmail.com</a> ; <a href="mailto:alaa.abdalaziz@cairopeacekeeping.org">alaa.abdalaziz@cairopeacekeeping.org</a> g Web: <a href="http://www.cairopeacekeeping.org">www.cairopeacekeeping.org</a>
19.	Amb. Mahmoud Farghal	<i>Responsable de formation</i> CCCPA	Tel: +20 2 27 92 89 30 Cell: +201 2778 1094 Email: <a href="mailto:mahmoud.farghal@cairopeacekeeping.org">mahmoud.farghal@cairopeacekeeping.org</a>
20.	Mme Afua Boatemaa Yakohene	Centre de relations internationales de Legon (LECIA)	Tel: +233 21 51 6151 Mob: +233 277 45 1596 Email: <a href="mailto:afuaasare@yahoo.com">afuaasare@yahoo.com</a>
21.	Dr Jean-Marc Flukiger	Ecole de Maintien de la Paix (EMP)	Tel: +223 20 22 8689 Mob: +223 782 21906 Email: <a href="mailto:ip2-emp2@empbamako.org">ip2-emp2@empbamako.org</a>
22.	M. Gaudence Milanzi	<i>Directeur</i> Centre d'entraînement aux opérations de maintien de la paix de la SADC (SADC- RPTC)	Tel: +263 91 240 8162 Mob: +263 91 240 8162 Email: <a href="mailto:gmilanzi@hotmail.com">gmilanzi@hotmail.com</a>
23.	Mlle Emma Birikorang	Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix (KA IPTC)	Tel: +233 21 718 200 Mob: +233 244 712 214 Email: <a href="mailto:Emma.Birikorang@kaiptc.org">Emma.Birikorang@kaiptc.org</a>
24.	M. Severine S. Allute	Institut d'études de la paix et des conflits (IPCS)	Tel: +255 22 245 1014 Mob: +255 75 429 2295 Email: <a href="mailto:severineallute@yahoo.co.uk">severineallute@yahoo.co.uk</a>
25.	Capt. Johan Potgieter	Institut d'études de sécurité (ISS)	Mob: +27 82 779 2427 Email: <a href="mailto:jpotgieter@issafrika.org">jpotgieter@issafrika.org</a>



Autre			
26.	Mlle Kati Johanna Klinge	<i>Conseiller en gestion de crises</i> EURO RECAMP	Tel: +33 67 649 9803\+358 407 815 Email: <a href="mailto:jklinge@amaniafricacycle.org">jklinge@amaniafricacycle.org</a>
27.	M. Jochen Peters	<i>Chef de projet</i> Unité de médiation, NRC	Tel: + 47 481 24 604 Email: <a href="mailto:jochen.peters@nrc.no">jochen.peters@nrc.no</a>
28.	Mlle Jeon Hyeonjeong	<i>Coordinateur de programme</i> Hiroshima Peacebuilders Centre (HPC)	Tel: +81 90 2868 6719 Email: <a href="mailto:jeon@peacebuilders.jp">jeon@peacebuilders.jp</a>
29.	M. Olubukola Arowobusoye	<i>Consultant</i>	Tel: +44798017987 Mob: +2348033768916 Email: <a href="mailto:oarobs@hotmail.com">oarobs@hotmail.com</a>
30.	Mlle Justice Tujilane Rose Madinga Chizumila	<i>Consultant</i>	Tel: +263 430 4756 Mob: +263 91 320 3884 Email: <a href="mailto:chetuji14@yahoo.com">chetuji14@yahoo.com</a>
Organisateurs de l'atelier			
31.	M. Cedric de Coning	<i>Conseiller/Chercheur</i> ACCORD/Institut norvégien de relations internationales (NUPI)	Tel: +47 9 424 9168 Email: <a href="mailto:cdc@nupi.no">cdc@nupi.no</a>
32.	M. Zinurine Alghali	<i>Chargé de programme</i> Unité de maintien de la paix ACCORD	Tel: +27 31 502 3908 Email: <a href="mailto:zinurine@accord.org.za">zinurine@accord.org.za</a>
33.	M. Lamii M. Kromah	<i>Chargé de programme</i> Unité de maintien de la paix ACCORD	Tel: +27 31 502 3908 Email: <a href="mailto:lamii@accord.org.za">lamii@accord.org.za</a>